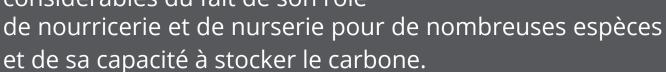


Accord international majeur pour une gouvernance mondiale de la biodiversité, le protocole de Nagoya devait permettre d'en finir l'exploitation avec sans contrepartie des ressources naturelles et des savoirs des pays du Sud. Son objectif était d'assurer une plus grande justice et équité entre fournisseurs et utilisateurs de ressources génétiques, de rendre visibles les apports et savoirs des communautés

autochtones et locales et de décoloniser la recherche, tout en assurant la conservation de la biodiversité.

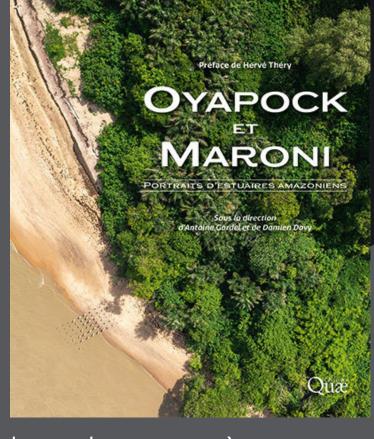
Trente ans après la Convention sur la diversité biologique qui lui a donné naissance, les auteurs s'interrogent sur les traductions juridiques et pratiques de ce cadre vertueux, entré en vigueur en 2014.

Le littoral guyanais, qui s'étend sur 350 km entre les estuaires de ces deux fleuves, est extrêmement instable, sans cesse modifié par des bancs de vase formés par les sédiments charriés depuis le delta de l'Amazone au Brésil qui se déplacent le long des côtes. S'y développe une mangrove, parmi les mieux préservées au monde, au cœur d'enjeux écologiques considérables du fait de son rôle



Très productives en matière de pêche, les franges maritimes guyanaises subissent de fortes pressions sur les ressources halieutiques tandis que de nombreux changements socio-environnementaux s'opèrent sous l'effet d'une forte croissance démographique et de migrations humaines importantes. La Guyane doit ainsi relever aujourd'hui de nombreux défis environnementaux, humains et économiques.

Cet ouvrage, richement illustré, est à la fois une vitrine du littoral guyanais et de ces estuaires exceptionnels, et une invitation à repenser les interactions entre l'homme et son environnement.



RENCONTRE / DÉDICACE

SAMEDI 02 AVRIL

En présence de Catherine AUBERTIN & Damien DAVY

LIBRAIRIE LA CAS'A BULLES

51, rue lieutenant goinet

-CAYENNE-

10H - 13H





